

# Bulletin Municipal



## MIZERIEUX



### HORAIRES D'OUVERTURES AU PUBLIC

**Mardi** : 10h à 18h

**Vendredi** : 10h à 18h

**Téléphone/ Fax** : 04 77 27 23 72

**Adresse mail** :

[Mairie.mizerieux42@wanadoo.fr](mailto:Mairie.mizerieux42@wanadoo.fr)

*Vivre à Mizérieux*  
**2016**



# Invitation Vœux de la Municipalité

L'Équipe du Conseil Municipal

a le plaisir de vous inviter  
Dimanche 8 janvier 2017  
à 11 heures  
Salle du Chevalard

Elle vous présentera  
ses meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2017  
et les habitants de nouvelles maisons

Elle clôturera cette cérémonie  
par le traditionnel verre de l'amitié



Vœux 2016





# Mot du Maire



## Équipe Municipale

Marcel GEAY, Maire  
 M. Thérèse DOSSON, 1<sup>ère</sup> Adj. te  
 Florence POYET TISSOT, 2<sup>ème</sup> Adj. te  
 Jean-Louis BEAU, 3<sup>ème</sup> Adjoint (décédé)  
 Yves LIONARD  
 Christian VACHEZ  
 Yves CHARLIOT  
 Laurent THOMAS  
 Romain DUCHEZ  
 Caroline ESPARVIER  
 David BURELIER

## Sommaire

- 1- Invitation Vœux Municipalité
- 2- Mot du Maire
- 3- Tarifs Communaux
- 4- CM du 29 janvier
- 5- CM du 18 mars
- 6- Budgets
- 7- CM du 31 mai
- 8- CM du 12 juillet
- 9- CM du 13 septembre
- 10- CM du 17 novembre
- 11- Travaux réalisés
- 12- STEP
- 13- Projet adressage
- 14- La Com Com Balbigny
- 15- Etat Civil
- 16- Les Classards
- 17- Sou des Ecoles
- 18- RPI Nervieux/Mizérieux
- 19- CCAS
- 20- Club des Amis du 3<sup>ème</sup> âge
- 21- La Cantate / Syndicat Agricole
- 22- Le Comité des Fêtes
- 23- FNACA
- 24- Les Classards
- 25- Maison d'accueil les Thuyas
- 26- Urbanisme
- 27- Civisme
- 28- Calendriers manifestations 2017

Janvier 2017 est le mois des attentes, avec la période des fêtes de Noël. C'est le mois des vœux, donc aussi de l'espoir, espoir d'une vie, d'un futur et d'un monde meilleurs.

Je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal une bonne année à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers. Que celle-ci vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos activités et projets.

Notre commune bénéficie d'un bon cadre de vie qui la rend attractive, et j'en veux pour preuve les nouvelles familles qui se sont installées, ces dernières années et surtout 2016, et à qui, je souhaite la bienvenue.

En effet l'équipe municipale est mobilisée pour faire, que la vie mizéroise soit un cadre où i fait bon de vivre. Nous avons cette responsabilité, mais chaque citoyen d'où qu'il soit, est en charge du bien-être de l'autre, l'autre est celui qui est à nos côtés, notre familles, nos amis, nos voisins, les gens qui nous entourent et qui font que l'on vit en société.

Plus que jamais, chacun doit jouer un rôle sans notre existence, rôle d'amitié, de paix, de tolérance et de liberté. Ce sont les vœux les plus chers que je formule pour cette année 2017, car l'année 2016 a été douloureuse et marquée par le départ d'un de nos collaborateurs et collègues, Jean-Louis, parti bien trop tôt, à qui une nouvelle fois, je renouvelle mes remerciements pour services rendus à notre village.

En matière d'intercommunalité, le 1<sup>er</sup> janvier 2017 va voir se mettre en place la nouvelle « interco » dénommée FOREZ EST, 49 communes 66 000 habitants (les services de l'état l'on validée ainsi). Après 25 années passées en regroupement intercommunal avec Balbigny, nous voilà intégré ou réintégré dans le Forez.

Notre commune voit sa population progressée, certes le mode de calcul de l'INSEE indique une chiffre de 420 habitants mais en réalité notre population avoisine les 450 mizérois.

Malgré le maintien des taux d'imposition communaux, nous avons pu réaliser quelques projets d'envergure, tel que la mise aux normes de notre Station d'EPuration.

La voirie n'a pas été en reste puisque, après la rénovation des canalisations d'eau, de l'entrée du Bourg jusqu'à la Roche par notre Syndicat, le centre Bourg a fait peau neuve, coût de la prestation des travaux : 72 000€ HT.

Il y a certes tant de chose encore à se dire que la feuille ne suffirait pas, donc je vous rappelle que votre venue à la Salle du Chevalard le dimanche 8 janvier, s'impose.

**Bonnes Fêtes !!**

Le Maire

**Marcel GEAY**





# Tarifs Communaux

## Tarifs 2017

### SERVICES PUBLICS

Cantine /enfant	4.00 €
TAP/enfant	30.00 €/an
Garderie: la carte	1.75€/h 31€/mois si +18h par mois

### CONCESSION CIMETIERE

Perpétuelle	130,00 €/m2
Cinquantenaire	65.00 €/m2

### ASSAINISSEMENT

Forfait	60,00 €
Consommation	0,88m2 /m3
Pour les foyers en dessous du seuil des 35m3/personne	
* Nombre de m3 appliqué d'office par adulte	35m3
* Nombre de m3 appliqué d'office par enfant	15m3
Taxe pollution	0,18/m3
Participation raccordement au réseau	2 500,00 €

### DEPÔT SAUVAGE ORDURES MENAGERES

Taxe	150,00 €
------	----------

### DIVAGUATION CHIEN

Taxe	50.00 €
------	---------

### URBANISME

Taxe Aménagement	3%
------------------	----

### GRANDE SALLE DU CHEVALARD (180 personnes assises)

Habitant de la commune	350.00 €
Hors commune	700,00€
Associations commune	Gratuit
RPI Nervieux/Mizérieux	Gratuit

### PETITE SALLE DU CHEVALARD (50 personnes assises)

Habitant de la commune	250.00 €
Hors commune	400,00€
Associations commune	Gratuit
RPI Nervieux/Mizérieux	Gratuit

Forfait Nettoyage salle	120,00 €
Forfait Nettoyage salle : Associations	50,00 €

### GITE COMMUNAL

#### Habitant de la commune

Chambre 2 personnes (lit double)	25,00 €
Chambre 4 personnes (lit double + 2 lits 90)	25,00€

#### Habitant hors commune

Chambre 2 personnes (lit double)	35,00 €
Chambre 4 personnes (lit double + 2 lits 90)	35,00€



# Conseil Municipal du 29 janvier



Présents : M-T Dosson, F Poyet M Geay, Y Lionard, JL Beau, Y Charliot, C Vachez, D Burelier, R Duchez, L Thomas  
Absente excusée: C Esparvier

## APPROBATION DE LA PRECEDENTE REUNION

## AVANCEMENT DES TRAVAUX DU DOSSIER STATION D'EPURATION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des travaux de la STEP débutés en décembre comme prévu.

Après les 288 trous creusés pour l'emplacement des colonnes ballastées, la maçonnerie a commencé début janvier.

A ce jour la dalle de 1 400m<sup>2</sup> est réalisée. En parallèle le dépôt se construit.

## DELIBERATION POUR AUTORISER LE MAIRE A AGIR EN JUSTICE ET REPRESENTER LA COMMUNE POUR TOUT DOSSIER COMMUNAL

Monsieur le Maire donne lecture des divers courriers reçus en Mairie concernant l'opposition de certains Mizérois à la réalisation de la STEP.

Après délibération le CM autorise M le Maire à représenter et défendre la commune auprès de la justice, pour tout dossier communal.

## DELIBERATION SUR LA DEMATERIALISATION " MARCHES PUBLICS"

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion gratuite sur 5 ans auprès du conseil départemental, pour l'accompagnement et la mise à disposition de la plateforme de dématérialisation des marchés publics. L'ensemble du CM valide cette adhésion.

## CONVENTION ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE BALBIGNY

Monsieur le Maire présente la convention avec l'école de musique et danse de Balbigny pour 3 enfants de la commune, ainsi que diverses associations.

L'ensemble du CM valide une subvention de 150€ pour ces 3 enfants.

## SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL :

Valide une ligne de trésorerie de 200 000€ auprès du Crédit Mutuel pour le financement de la STEP remboursable à l'obtention des subventions obtenues.

Valide un emprunt de 100 000€ auprès du Crédit Mutuel au taux de 1.80% sur une durée de 15 ans remboursable trimestriellement pour le financement de la STEP.

Accepte la mise en irrécouvrable d'un montant de 467,15€ pour des frais antérieurs, de cantine scolaire.

Est informé d'une étude sur l'aménagement du préau à côté de l'ancienne Mairie.

## LE CONSEIL MUNICIPAL PREND CONNAISSANCE :

Des résultats du Téléthon soit 1400 marcheurs et 3 918€ de dons.

D'un projet d'adressage sur notre commune.

Du changement de la chaudière ancienne Mairie

D'une prime d'un montant de 999.34€ versée par la société GEO PLC relative aux opérations d'énergie dans le cadre du partenariat signé en 2013 lors de l'aménagement de l'ancienne Mairie.



**288 Trous creusés  
pour les colonnes  
ballastées**





# Conseil Municipal du 18 mars

Présents : M-T Dosson, F Poyet, C Esparvier, M Geay, Y Lionard, JL Beau, Y Charliot, C Vachez, D Burelier, R Duchez, L Thomas

## APPROBATION DE LA PRECEDENTE RÉUNION

## APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le conseil municipal approuve le Compte Administratif du budget de la commune et celui de l'assainissement après avoir pris connaissance des dépenses et recettes effectuées.

## VOTE DES BUDGETS 2016

Le conseil municipal vote le Budget Primitif 2016 du budget de la commune et celui de l'assainissement après avoir pris connaissances des montants proposés en fonctionnement et investissement.



## VOTE DES TAXES

Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taxes directes locales pour 2016

TH 12.12% TFB 6.22% TFNB 21.97% TCFE 21.58%

## DIVERS

Monsieur le Maire propose :

La donation d'un chemin public aux Varennes donnant accès seulement à une propriété privée.

Après délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour céder le chemin public à la famille concernée.

L'achat d'une parcelle en vente par la SAFER situé aux Varennes d'une surface de 2ha 20a 65ca pour un projet d'espace de loisirs, promenade... Après délibération le conseil municipal accepte cette proposition d'achat au meilleur tarif négocié.

Monsieur le Maire donne rapport de l'avancée des travaux de la STEP. Le Conseil Municipal souhaite enherber dès que possible et arborer seulement à l'automne.



Le conseil municipal prend connaissance :

De l'augmentation de la capacité d'accueil de la résidence les thuyas accordé par le Département de la Loire.

De la course organisée le 16 avril par le sou des écoles.



## Budget réalisé 2015

### FONCTIONNEMENT

Dépenses	-218 143,04
Recettes	245 372,23
Résultat exercice 2015	27 229,19
Report Exercice 2014	152 740,70
Déficit Investissement 2015	-40 058,11
Total Report au BP 2016	139 911,78

### INVESTISSEMENT

Dépenses	-81 452,96
Recettes	41 394,85
Résultat exercice 2015	-40 058,11
Affectation au BP 2016	-40 058,11

## Prévision Budget 2016

### FONCTIONNEMENT RECETTES

Report 2015	139 911,00
Prévision Recettes	214 924,00
Total RECETTES	354 835,00

### FONCTIONNEMENT DEPENSES

Prévision Dépenses	239184,00
Virement Investissement	115 651,00
Total DEPENSES	354 835,00

### INVESTISSEMENT RECETTES

Affectation 2015	40 059,00
Virement Fonctionnement	115 651,00
Prévision Recettes	20 972,00
Total RECETTES	176 682,00

### INVESTISSEMENT DEPENSES

Affectation 2015	40 059,00
Prévision Dépenses	136 623,00
Total DEPENSES	176 682,00



## Budget réalisé 2015

### FONCTIONNEMENT

Dépenses	-14 183,94
Recettes	30 111,26
Résultat exercice 2015	15 932,32
Report Exercice 2014	79 094,88
Déficit Investissement 2015	-93 013,01
Total Report au BP 2016	2 014,19

### INVESTISSEMENT

Dépenses	-18 105,83
Recettes	11 423,91
Résultat exercice 2015	-6 681,89
Report Exercice 2014	103 623,88
Reste A Réaliser	-189 955,00
Affectation au BP 2016	-93 013,01

## Prévision Budget 2016

### FONCTIONNEMENT RECETTES

Report 2015	179 016,00
Prévision Recettes	82 272,00
Total RECETTES	708 500,00

### FONCTIONNEMENT DEPENSES

Prévision Dépenses	21 403,00
Virement Investissement	8 527,00
Total DEPENSES	29 930,00

### INVESTISSEMENT RECETTES

Reste A Réaliser 2015	495 045,00
Virement Fonctionnement	8 527,00
Report 2015	96 941,00
Affectation 2015	93 013,00
Prévision Recettes	14 974,00
Total RECETTES	708 500,00

### INVESTISSEMENT DEPENSES

Reste a Réaliser 2015	685 000,00
Prévision Dépenses	23 500,00
Total DEPENSES	708 500,00



Félicitations  
à Lulu  
et  
à Flo



## Fleurissement 2015 classement communes 24 communes participantes

### COMMUNES MOINS DE 500 HABITANTS - 9 communes

COMMUNE	Moyenne
SAINTE COLOMBE SUR GAND	17,30
MONTCHAL	16,53
ESSERTINES EN DONZY	13,67
SAINTE AGATHE EN DONZY	13,60
CHAMBEON	13,23
MIZERIEUX	13,17
JAS	13,00
NERONDE	11,00
SAINT CYR DE VALORGES	9,90





# Conseil Municipal du 31 mai

Présents : F Poyet, C Esparvier, M Geay, Y Lionard, JL Beau, Y Charliot, C Vachez, R Duchez, L Thomas

Absents excusés : M-T Dosson - D Burelier

## APPROBATION DE LA PRECEDENTE REUNION

### RESTAURATION LOCAL TECHNIQUE

Monsieur le Maire informe le CM des différents devis réalisés pour l'aménagement du local technique

Maçonnerie : Mr Duchez Mizérieux 4 130 €HT

Fournitures : Ets Jourlin Feurs 2 748 €HT

Électricité : Mr coquard Pouilly les Feurs 1 304 €HT

Une subvention auprès du Conseil Général est demandée au titre de l'enveloppe de solidarité.

### DEVIS ROTOBROYEUSE

Monsieur le Maire propose l'achat d'une rotobroyeuse pour l'entretien de la station d'assainissement et éventuellement les accotements des chemins pour un montant de 9 500 €.

### DEVIS PROJET TRAVAUX VOIRIE 2016

Monsieur le Maire présente la proposition de la commission pour les travaux de voirie 2016.

Un aménagement et un enrobage de la voirie partant de la station jusqu'au centre du village pour un montant de 73 000€HT de la société OXYRIA.

### ETAT DE L'AVANCEMENT DE LA STEP

Mr le Maire informe le CM de la mise en service de la STEP. Quelques réglages sont encore en cours. Une formation sera effectuée dans les semaines à venir.

### DIVERS

#### Monsieur le Maire:

Donne lecture du rapport annuel de la MAGE de la station St Fortunat et de la convention avec le SIEL ERDF pour l'éclairage public.

Propose le curage du Riou en aval de la départemental par l'Entreprise DUCHEZ pour un montant de 420 € HT.

Le CM valide cette proposition.

Suite à de nombreuses réclamations sur les chiens errants, Mr le Maire est chargé d'en informer les propriétaires.

#### Le Conseil Municipal :

Ne donne pas un avis favorable pour associer les riverains, et notamment ceux du lotissement les mésanges, à l'aménagement paysagé autour de la STEP, travaux devant se dérouler à l'automne.

### Le conseil municipal est informé:

Du délai de mise en service de la fibre, le Haut débit avec la fibre arrivera dans les prochaines années. Aujourd'hui seules les autoroutes et les points de mutualisation seront desservis.

Des remerciements de l'association le chemin de Lola pour la solidarité par le Leg Laffay

Du concours pétanque des élus de l'arrondissement de Montbrison organisé à Saint Cyr les Vignes le 3 septembre.

De la rencontre des élus de Sainte-Foy Cleppé Poncins Nervieux et Mizérieux prévue à Cleppé le 24 septembre.

De la rencontre avec la commune de Misérieux dans l'Ain le 14 juillet.



# Conseil Municipal du 12 juillet



Présents : MT Dossou, F Poyet Tissot, C Esparvier, M Geay, Y Lionard, Y Charliot, C Vachez, R Duchez, L Thomas, D Burelier  
Absent excusé: JL Beau

## APPROBATION DE LA PRECEDENTE REUNION

### PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2015 "prix et qualité eau potable"

Le CM approuve le rapport 2015 après lecture par Monsieur le Maire.

Abonnement 88,44 TTC.

Tarif du m<sup>3</sup> 1,64 TTC jusqu'au 30/09/2017.

Des travaux sont prévus à partir du 23 août 2016.

### CONVENTION DE CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS ASSAINISSEMENT NON COLLECTIFS

Mr le Maire informe le CM de la visite de la Saur dans le cadre du SPANC pour l'assainissement non collectif.

Une subvention est accordée pour réaliser les travaux d'assainissement à hauteur de 40%, s'adresser en mairie.

Le Conseil municipal valide cette convention.

### AVIS SUR LA FUSION DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNAL PROPOSE PAR LE PRÉFET DE LA LOIRE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du préfet sur la future fusion du schéma départemental.

Après délibération l'ensemble du conseil municipal valide la proposition du préfet, souhaite rester dans le forez.

## DELIBERATION SUR L'ARRÊTE DU PROJET SCOT

Monsieur le Maire présente les propositions du SCOT qui représente 92 communes 74000 habitants et 7 ECPI.

Le Conseil municipal valide le projet proposé par le SCOT.

## POINT SUR LA STEP

Mr le Maire informe le CM de la mise en service de la STEP, présente les diverses rectifications et le temps d'entretien à prévoir.

Il donne un compte rendu de l'échange qu'il a eu avec les riverains du lotissement les mésanges pour la réalisation d'une haie bordant la STEP. Le CM prend connaissance de leurs remarques mais tient à renouveler sa décision qui est de ne pas les associer au projet paysager. La commission fleurissement est chargée de rencontrer un paysagiste pour assurer les travaux en tenant compte de la somme allouée à ce projet.

## DIVERS

Monsieur le Maire Informe le CM :

De la visite des pompiers pour vérifier le fonctionnement des bouches à incendie..

Du concours pétanque des élus de l'arrondissement de Montbrison organisé à Saint Cyr les Vignes



Travaux sur le réseau d'eau du Bourg par l'Entreprise SADE





# Conseil Municipal du 13 septembre

Présents : F Poyet Tissot, C Esparvier, M Geay, Y Lionard, Y Charliot, C Vachez, R Duchez, L Thomas  
Absents excusés: MT Dosson, D Burelier.

## HOMMAGE À JEAN-LOUIS

L'ensemble du conseil municipal observe une minute de silence en hommage à Jean-Louis et ses 33 années effectuées au conseil municipal de Mizérieux.

## APPROBATION DE LA PRECEDENTE REUNION

### TRAVAUX EN COURS D'ADDUCTION D'EAU

Monsieur le Maire présente l'avancée des travaux de la rénovation du réseau d'eau et du désagrément que subissent les habitants du bourg. Les travaux sont réalisés de l'entrée au village jusqu'à La Roche, pour une durée de 2 mois à compter du 23 août 2016.

### DEVIS COMPLÉMENTAIRES, POTEAUX A INCENDIE ET RÉCUPÉRATION D'EAUX PLUVIALES

Monsieur le Maire propose un devis de l'entreprise SADE, d'un montant de 6 399€HT pour la modification du réseau d'eaux pluviales sur la voirie du Bourg. Pour les travaux qui restent à réaliser dans la cour de l'ancienne Mairie et sous le porche côté Sud-Est, un devis est en cours.

Monsieur le Maire propose un devis de 3 160€HT de l'entreprise SADE pour le remplacement de 2 poteaux incendie défectueux. (un au bourg et l'autre aux Treyves.)

Le conseil municipal valide les devis complémentaires.

### DEVIS ENROBÉ APRÈS TRAVAUX

Monsieur le Maire présente une nouvelle proposition tarifaire de l'entreprise OXYRIA d'un montant de 56 989€HT pour la réalisation de l'enrobé sur la voirie après l'achèvement des travaux prévus.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

### PRÉVISIONS VOIRIE 2017

Monsieur le Maire propose de ne pas prévoir de travaux de voirie pour 2017.

### LEGS LAFFAY PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS

Monsieur le Maire et le conseil municipal ne souhaitent pas présenter de candidature.

### BOULES INTERCOMMUNALES À CLEPPÉ LE 24 SEPTEMBRE

Le conseil municipal prend note de la rencontre intercommunal du 24 septembre à Cleppé.

## DIVERS

Monsieur le Maire informe le CM:

Du changement de nom de l'entreprise pour l'entretien annuel des cloches. Ets BODET.

Qu'à la suite d'un échange oral avec un parlementaire, ce dernier suggère de déposer un dossier de demande de subvention qui pourrait atteindre 8 000€ en fonction des travaux, cela concernerait la réfection (toiture et mur) du « Chapis » à côté de l'Eglise. La commission des bâtiments se charge du projet.

Des nouveaux locaux de la COM COM à balbigny : ZA de Bois Vert à Epercieux St Paul n° téléphone inchangé.

D'une première ébauche financière du cabinet ICA pour l'extension du réseau d'assainissement.

De l'acquisition de 2 décors de Noël pour les fêtes de fin d'année.

Qu' il a eu un contact téléphonique avec le propriétaire du terrain, d'une surface de 4 250m2, jouxtant celui que la commune vient d'acquérir pour le projet d'espace Loisirs.



plantation haie Parking salle du Chevalard



# Conseil Municipal du 17 novembre



Présents : M T Dosson, F Poyet Tissot, C Esparvier, M Geay, Y Lionard, Y Charliot, C Vachez, R Duchez, D Burelier.

Pouvoir donné à Monsieur GEAY : L Thomas

## APPROBATION DE LA PRECEDENTE REUNION

### APPROBATION DU PROJET TRAVAUX HANGAR VERS L'EGLISE AVEC DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire présente 2 devis pour la réfection du chapis vers l'église

Entreprise Dumortier de Bussières pour la toiture, charpente, zinguerie d'un montant de 9 046,65€ HT.

Entreprise Duchez de Mizérieux pour la destruction, les travaux de maçonnerie, aménagement de la cour d'un montant de 10 320 €HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre de l'enveloppe parlementaire.

Après délibération le CM valide cette proposition pour 2017

### APPROBATION ACHAT DE TERRAIN

Après délibération le conseil municipal accepte l'achat de la parcelle appartenant à Monsieur VOGÉ d'une surface de 4 250m<sup>2</sup> pour un montant de 2 700 €HT Net vendeur.



### APPROBATION PROJET D'ADRESSAGE

Monsieur le Maire propose les devis pour le projet d'adressage

La prestation de la poste de 191 numérations pour un montant de 2 585,06 €HT

L'investissement des panneaux de signalisation et de numérotation de l'entreprise KROMM pour un montant de 4 771,00 €HT.

Monsieur le Maire sollicite une subvention auprès de la Région au titre du plan ruralité.

Après délibération le CM accepte et valide cette proposition.

### POINT SUR LES TRAVAUX ASSAINISSEMENT STEP ET NOUVEAU RESEAU

Monsieur le Maire informe que les évacuations et l'étanchéité du réseau de la Roche à l'entrée de la STEP sont conformes.

Pour l'aménagement paysager en cours une participation de la commune d'un montant de 704 €HT sera allouée en supplément du budget prévu.

La réception du chantier est planifié le vendredi 25 novembre à 11H30.

Monsieur le Maire présente l'avant projet du cabinet ICA, pour l'agrandissement du réseau. Une prestation de 4,43% pour une somme de 275 000 €HT de travaux, soit un montant de 12 190 €HT. Le CM valide l'idée de réaliser l'avant projet au taux proposé.

### TARIFS COMMUNAUX 2017

le CM révisé les tarifs communaux applicables au 1er janvier 2017.

### REMBOURSEMENT SMACL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du remboursement de l'assurance d'un montant de 2 000€ pour la prise en charge de l'avocat lors de la procédure en justice, sur 4 000 € de frais d'avocat.

### QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal accepte la réfection de la place (vers l'église) en même tant que les travaux de voirie du bourg par l'entreprise Eurovia pour un montant total de 72 000 €HT.

Prévoit au budget 2017, la mise en sécurité du coffret électrique des cloches par l'entreprise Bodet Campanaire de Saint-Priest pour un montant de 1 700 € HT.

Le conseil municipal prend connaissance:  
De la fin des travaux du réseau d'eau  
De la mise en irrécouvrable d'un montant de 473,26€.

Des futurs travaux d'extension et de la mise aux normes de la déchèterie de la COMCOM,



Réception des travaux de la STEP



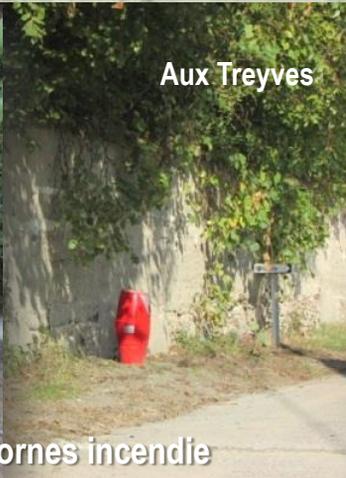


# Travaux réalisés



Au Bourg

Changement Bornes incendie



Aux Treyves



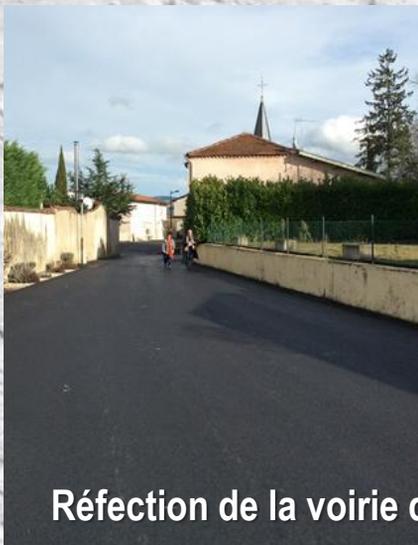
Aménagement place de l'Eglise



Aménagement préau place ancienne Mairie

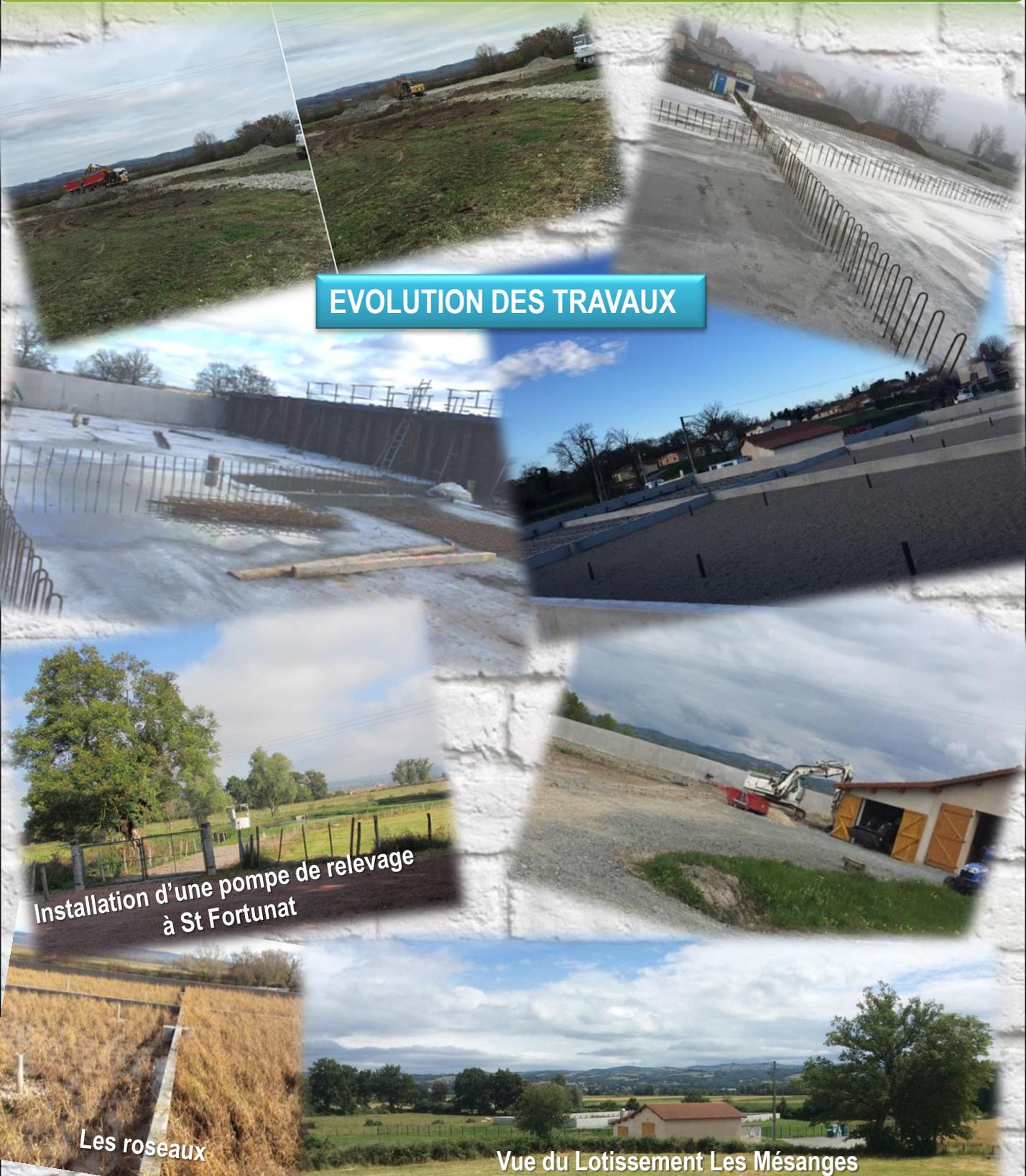


panneau affichage  
pour déposer vos annonces  
et manifestations



Réfection de la voirie du Bourg après travaux par le Syndicat de la Bombarde





**EVOLUTION DES TRAVAUX**

Installation d'une pompe de relevage à St Fortunat

Les roseaux

Vue du Lotissement Les Mésanges





# Fin de la Com. Com de Balbigny

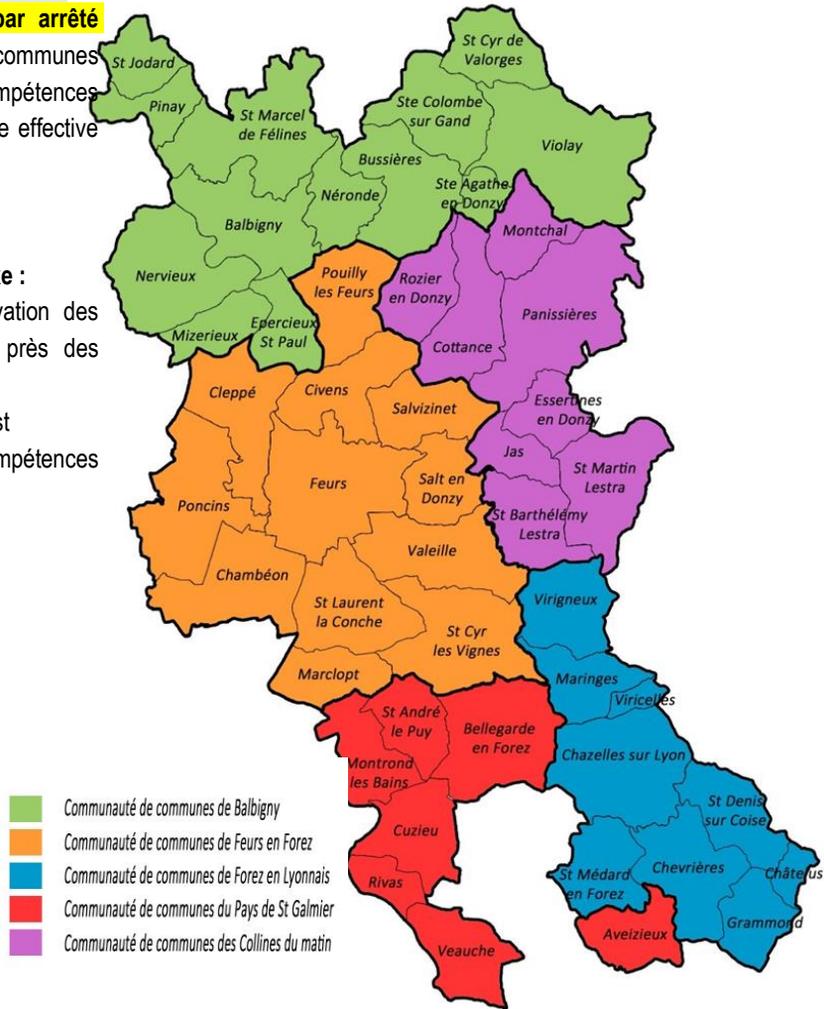
## La communauté de communes de Forez Est créée par arrêté

**préfectoral du 29 septembre 2016** sera composée de 49 communes et couvrira environ 67 000 habitants. Cet arrêté fixe les compétences de l'intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Sa mise en place effective aura lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## Par les élus du territoire :

### Un accord politique a été signé par les 5 Présidents, il fixe :

- Le siège de Forez Est : à Feurs mais conservation des bureaux territorialisés actuels pour être au plus près des habitants ;
- Le nom de la nouvelle intercommunalité : Forez Est
- 2017 sera une année de transition pour les compétences exercées.



**La 38<sup>ème</sup> marche du Monorail s'est déroulée le Lundi de Pâques 28 mars 2016** – Temps mitigé avec 807 marcheurs et 151 repas servis à l'arrivée. Merci aux 80 bénévoles Retenez la date de la prochaine marche : **rendez-vous le lundi de Pâques 17 avril 2017 au départ de Salt-en-Donzy !**

**La 13<sup>ème</sup> édition du programme de visites découvertes estivales** : 28 visites ont été proposées en 2016 avec de nombreuses nouveautés. Augmentation de 20 % des participants par rapport à 2015 (pour plus de visites proposées). **Les 450 participants** ont pu noter la qualité et la variété des visites conduites par des personnes passionnées !

**31<sup>ème</sup> concours de fleurissement des Montagnes du Matin** : La tournée s'est déroulée du 10 au 25 août 2016, avec 3 jurys composés de 9 personnes et un cameraman. **24 communes ont participé et 118 maisons particulières** ont été notées. Les premières communes de chaque catégorie sont Montchal, Saint-Martin-Lestra, Civens et Balbigny (ces 2 dernières arrivent premières ex aequo dans leur catégorie

#### **Animation Numérique de Territoire :**

Les professionnels du tourisme et les collectivités ont pu bénéficier encore cette année **d'ateliers d'accompagnement au numérique**, afin de mieux se faire connaître sur le web et par là même de promouvoir notre destination des Montagnes du Matin.

En mars et avril, les thèmes suivants ont été abordés : création de site internet (niveaux 1 et 2), création et animation de sa page Facebook, e-mailing et outils Google. Ces ateliers sont l'occasion de moments d'échanges très riches avec les prestataires mais aussi entre prestataires, leur permettant de mieux se connaître les uns les autres.



#### **L'opération « Terre de Tisseurs »**

Cette opération a été réalisée en partenariat avec les Communautés de Communes de Balbigny et des Collines du Matin, les musées du tissage de Bussièrès et Panissièrès.

En 2016, c'est l'animation de cette « Terre de Tisseurs » qui s'est mise en marche, avec plusieurs réalisations concrètes :

**Un guide de « balades au cœur de nos villages »** : brochure servant à se déplacer de commune en commune et proposant sur chaque village des circuits de découverte des panneaux patrimoniaux. Ce guide est disponible gratuitement dans chaque commune et à l'office de tourisme. Il est téléchargeable sur le site internet.

**Mise en place d'un réseau de référents « ambassadeurs »** (élus, bénévoles ...) sur les villages pour organiser des visites avec une introduction commune sur le thème du « tissage ». L'Office de tourisme a proposé le 18 mars 2016 **une formation de base sur la conduite d'une visite guidée** aux volontaires des villages, journée très riche d'échanges entre les nombreux participants

**Un événementiel : Les 48 heures de la Création** se sont déroulées du 04 au 06 novembre 2016 sur Panissièrès, Bussièrès et Montchal. Cette deuxième édition a connu un grand succès.!

#### **2016, l'année de la randonnée :**

**Topoguide** : La cinquième édition (et oui, déjà !) du topoguide de randonnée pédestre dans les Montagnes du Matin a été réalisée en début d'année 2016 et est disponible dans chaque mairie du territoire : **plus de 72 circuits (dont 10 nouveaux) sur 760 km de chemins** sont présentés dans ce document, qui est en vente 10 €.



**Numérisation et labellisation des sentiers** : 10 sentiers du topoguide ont été sélectionnés pour être numérisés. Ils ont rempli les critères de qualité demandés et sont ainsi labellisés Fédération Française de Randonnée Pédestre. Ils font l'objet d'une rando-fiche mise en ligne sur internet et téléchargeable. Ce qui porte notre offre randonnée qualifiée au niveau national !



#### **Les nouveautés touristiques en 2016**

**Gîte du pavillon de chasse à Saint-Marcel-de-Félines**, 3 chambres pour une capacité totale de 6 personnes – Château de Saint-Marcel-de-Félines – Le Bourg – 04 77 63 54 98

**Gîte de la croix à Rozier-en-Donzy**, 5 chambres pour une capacité totale 15 personnes – Route de Paillassieux – 06 69 02 40 02

**Gîte de la Serre à Cottance**, gîte de 80 m<sup>2</sup> pour une capacité totale de 4 personnes – La Serre – 04 77 79 18 49

**L'année 2017 : changements nouveautés** 1er janvier prochain, un nouveau périmètre intercommunal sera mis en place regroupant les communautés de communes de Balbigny, Collines du Matin, Feurs en Forez, Chazelles sur Lyon et une partie du Pays de Saint Galmier (soit 49 communes). Ce bouleversement entraîne la **création d'un unique office de tourisme sur ce nouveau périmètre**. Les 4 offices de tourisme en place devraient devenir **des bureaux d'informations touristiques**.

**De nombreuses actions de notre office de tourisme devraient être conservées et mutualisées**, notamment la promotion touristique avec l'intégration de notre territoire dans la destination Forez. **La documentation touristique** sera ainsi **commune aux 4 offices de tourisme** : guide pratique et touristique commun, calendrier des manifestations, programme de visites découvertes... D'autres actions telles que l'organisation de manifestations seront certainement supprimées.

Le site internet « [montagnesdumatin-tourisme.com](http://montagnesdumatin-tourisme.com) » et la page Facebook de l'office de tourisme seront maintenus jusqu'à la création d'un support commun.

La situation étant complexe, la mutation se fera petit à petit, co-construite par chacun de nos offices de tourisme actuels.

